

folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XXXVI

46^{me} Année — N° 1

Printemps 83

189

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Fondateurs :

Fernand Cros-Mayrevieille - René Nelli

Directeur :

J. Cros-Mayrevieille

Secrétaire :

René Piniès

Comité de rédaction

Claude Achard, Josiane Bru, Daniel Fabre, Urbain Gibert
Jean Guilaine, Jean-Pierre Piniès.

TOME XXXVI

46^{me} Année — N° 1

Printemps 1983

RÉDACTION :

Les articles doivent être adressés à **FOLKLORE :**
« Maison Mot » 91, rue Jules-Sauzède - 11000 CARCASSONNE

Abonnement Annuel :

Prix du numéro	15 F.
— France	40 F.
— Etranger	55 F.

Applicables à partir du tirage du dernier fascicule de l'année 1982.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques »,
Domaine de Mayrevieille, Carcassonne
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

FOLKLORE

TOME XXXVI - 46^e Année - N° 1 - Printemps 1983

SOMMAIRE



Pierre LAGARDE

Un moulin sur l'Artillac (Castelnau-Durban, Ariège)

Dominique BAUDREU

A propos d'un récit relatif à la sorcellerie languedocienne.

Bibliographie :

Daniel TRAVIER, Jean-Noël PELEN :

Le temps Cévenol, la conscience d'une terre. (Claudine Fabre-Vassas.)

Dominique BLANC, Daniel FABRE :

Le brigand de Cavanac. (Jean Marie Bosc).

Gabriel BAYSSAT :

Après la panse, la danse, la danse traditionnelle en Auvergne et Velay.
(Raymond Palis).

Paule DUCONQUERE :

Racontes del país dagtenc. (Christian Camps).

... les parrières de las aucas (loges pour les oies), des lapinèras (clapiers), une parcatèra (sous pour les repàs des cochons). Au dessus des loges, une parrière (poulailler).

Revue des revues.

FOLKLORE

XLIV - 1983 - 1984 - 1985 - 1986 - 1987 - 1988 - 1989 - 1990 - 1991 - 1992 - 1993

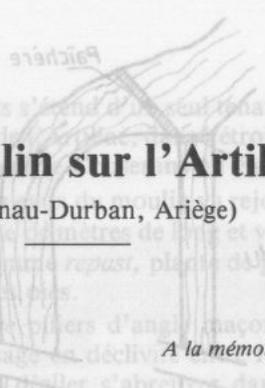


SOMMAIRE

Un moulin au Languedoc (Catalan-Durban, Arège)
...
Dominique FABRE
A propos d'un recensement de dialectes languedociens.

Bibliographie :

- Daniel TRAVIER, Jean-Noël PELEN :
Le temps Cironel, la conscience d'un pays (Clandine Iribarne-Massas).
Dominique BLANC, Daniel FABRE :
Le village de Covanac (Jean Marie Bosc).
Gabriel BAYSSAT :
Après la parole, la danse, la danse traditionnelle en Aragne et l'Os
(Raymond Fajol).
Pauline DUCONQUÈRE :
Raconner des pays d'origine (Christian Camy).
Revue des revues.



Un Moulin sur l'Artillac

(Castelnau-Durban, Ariège)

A la mémoire de mon père

Le moulin qui fait l'objet de cette brève étude est situé à l'entrée du village de Castelnau-Durban (Ariège), au bord de la rivière Artillac, petit affluent de l'Arize. Un autre moulin se trouve en amont du village ; il est connu sous le nom de moulin d'Auriac. L'autre était, à l'origine, le moulin de Capdeville. Par héritage, il a fait partie des propriétés de la famille Joffres. Il est actuellement en la possession de la famille Astrié (Mme Astrié est née Joffres).

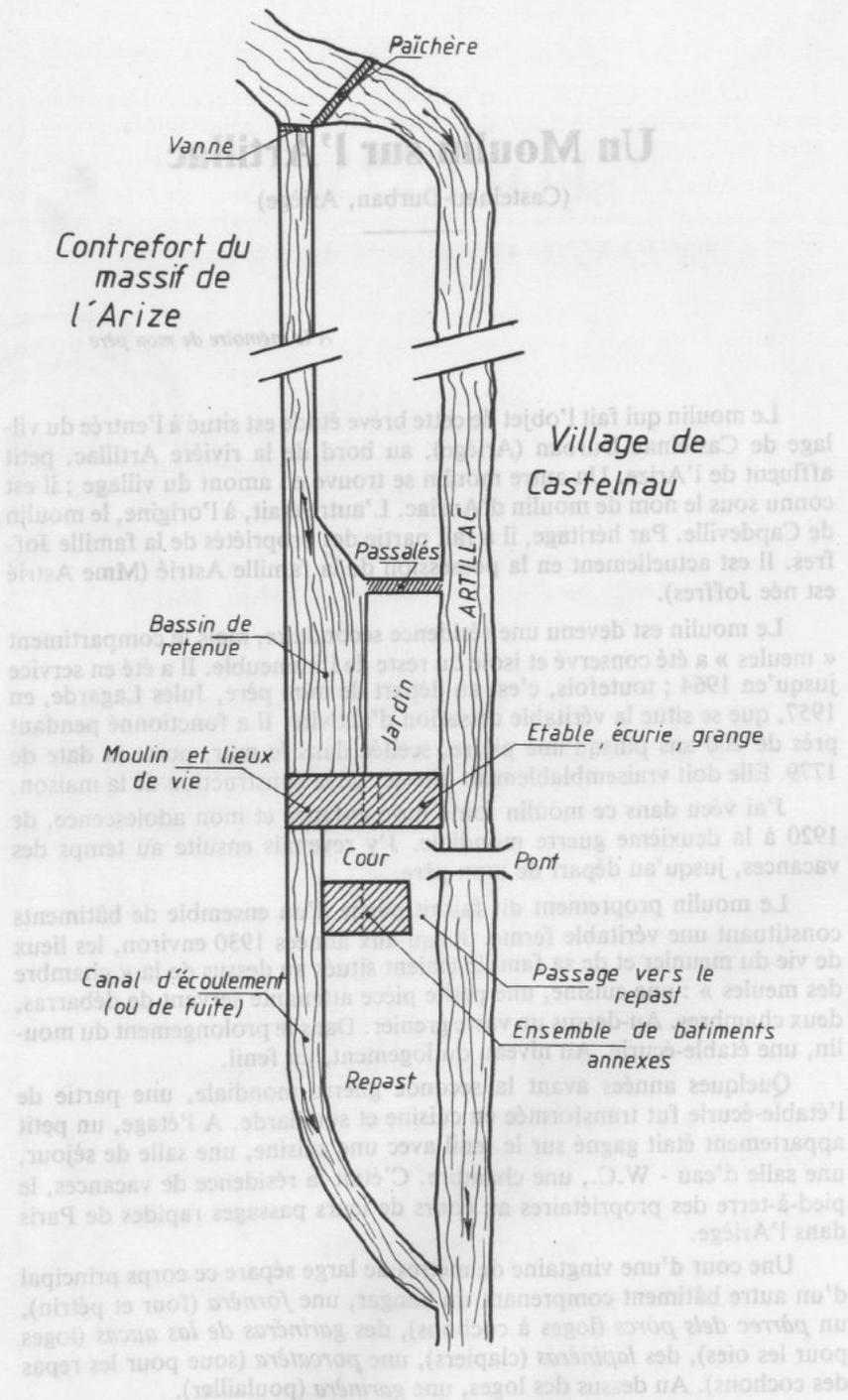
Le moulin est devenu une résidence secondaire, mais le compartiment « meules » a été conservé et isolé du reste de l'immeuble. Il a été en service jusqu'en 1964 ; toutefois, c'est au départ de mon père, Jules Lagarde, en 1957, que se situe la véritable cessation d'activité. Il a fonctionné pendant près de 200 ans puisqu'une pierre, scellée dans le mur, porte la date de 1779. Elle doit vraisemblablement attester de la construction de la maison.

J'ai vécu dans ce moulin toute mon enfance et mon adolescence, de 1920 à la deuxième guerre mondiale. J'y revenais ensuite au temps des vacances, jusqu'au départ de mon père.

Le moulin proprement dit faisait partie d'un ensemble de bâtiments constituant une véritable ferme. Jusqu'aux années 1930 environ, les lieux de vie du meunier et de sa famille étaient situés au dessus de la « chambre des meules » : une cuisine, une petite pièce attenante servant de débarras, deux chambres. Au-dessus un vaste grenier. Dans le prolongement du moulin, une étable-écurie. Au niveau du logement, un fenil.

Quelques années avant la seconde guerre mondiale, une partie de l'étable-écurie fut transformée en cuisine et souillarde. A l'étage, un petit appartement était gagné sur le fenil avec une cuisine, une salle de séjour, une salle d'eau - W.C., une chambre. C'était la résidence de vacances, le pied-à-terre des propriétaires au cours de leurs passages rapides de Paris dans l'Ariège.

Une cour d'une vingtaine de mètres de large sépare ce corps principal d'un autre bâtiment comprenant un hangar, une *fornèra* (four et pétrin), un *pàrrec dels pòrcs* (loges à cochons), des *garinèras de las aucas* (loges pour les oies), des *lapinèras* (clapiers), une *porcatèra* (soue pour les repas des cochons). Au dessus des loges, une *garinèra* (poulailler).



Plan de l'ensemble moulin
annexes, bassin, canaux.

L'ensemble des deux bâtiments s'étend d'un seul tenant entre les premières pentes du massif de l'Arize et de l'Artillac, dans l'étroite vallée qui, par une succession de petits bassins joint le Couserans au Pays de Foix.

Le canal d'écoulement des eaux du moulin va rejoindre la rivière après avoir découpé, sur une centaine de mètres de long et vingt à trente mètres à la base, un pré triangulaire nommé *repast*, planté de pruniers et servant de basse-cour pour les porcs et les oies.

Un pont en bois à quatre piliers d'angle maçonnés donne accès au moulin. Côté village, un passage en déclivité entre l'entrée du pont et la rivière permettait aux vaches d'aller s'abreuver dans l'eau courante de l'Artillac.

L'eau est apportée au moulin par un *canal d'amenée* qui prend naissance à plusieurs centaines de mètres en amont du village sur la rive droite de la rivière. Une *païchèra*, barrage construit dans le lit de l'Artillac, permet de dévier une partie de son cours dans le canal. L'admission de l'eau est commandée par une vanne.

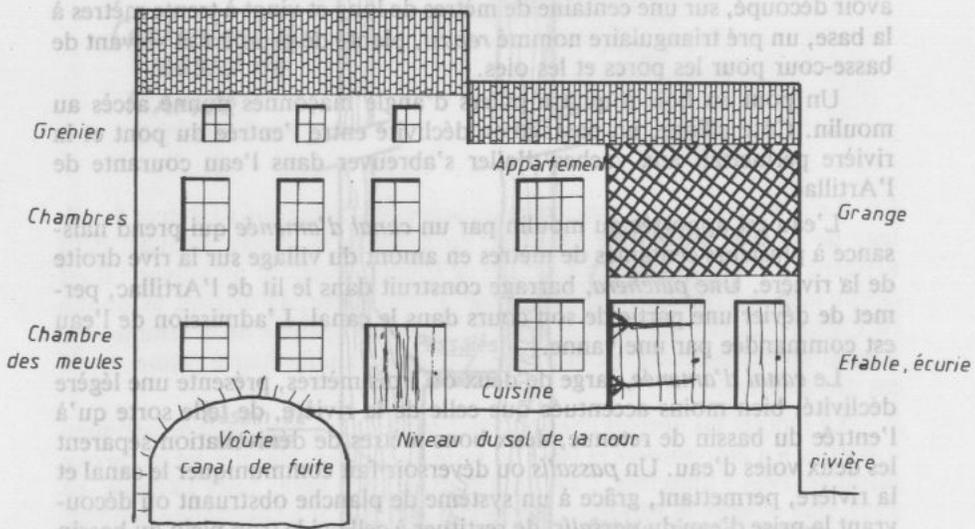
Le *canal d'amenée*, large de deux ou trois mètres, présente une légère déclivité, bien moins accentuée que celle de la rivière, de telle sorte qu'à l'entrée du bassin de retenue, deux bons mètres de dénivellation séparent les deux voies d'eau. Un *passalls* ou déversoir fait communiquer le canal et la rivière, permettant, grâce à un système de planche obstruant ou découvrant la prise d'eau du *passalls*, de restituer à celle-ci le trop plein du bassin et d'en régulariser le niveau.

Le *bassin de retenue* a son point de départ au mur du moulin (où s'ouvrent les 3 prises d'eau correspondant aux 3 meules). Il est constitué par une excavation de la largeur du bâtiment qui monte en pente douce, sur une cinquantaine de mètres, vers le *passalls*. Il s'ensaisait au fil des ans et il fallait le « curer ». L'opération durait plusieurs jours. La vanne de la *païchèra* était fermée, le *passalls* ouvert, les roues actionnant les meules bloquées, et les vannes des conduits de l'eau levées. Le bassin ainsi mis à sec, la vase était attaquée à la pelle et la pioche, rejetée dans la rivière ou utilisée comme terreau pour le jardin situé entre le bassin et l'Artillac.

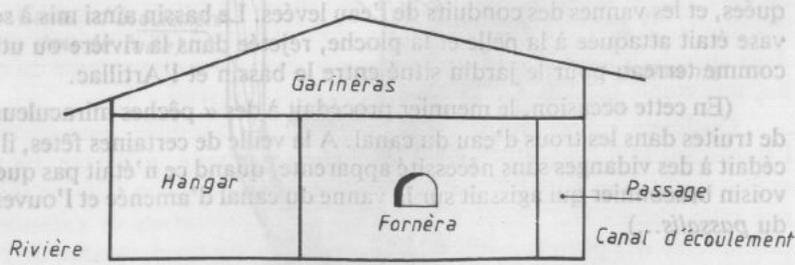
(En cette occasion, le meunier procédait à des « pêches miraculeuses » de truites dans les trous d'eau du canal. A la veille de certaines fêtes, il procédait à des vidanges sans nécessité apparente, quand ce n'était pas quelque voisin braconnier qui agissait sur la vanne du canal d'amenée et l'ouverture du *passalls*...)

* * *

Le grain est contenu dans un *grainier* en forme de pyramide renversée. Le mur arrière servant de départ au bassin de retenue ne permet aucune communication avec ce canal ; il est seulement percé de trois trous prolongés par des conduites en bois. Le passage de l'eau permettant de donner le mouvement aux meules est commandé par les *rispas*, vannes



Coupe verticale du moulin, des lieux de vie, de l'étable
(vue du hangar)



Coupe verticale des annexes
(vue du moulin)

actionnées grâce à de longues tiges de fer, depuis la chambre des meules. L'eau tombe avec force sur les *rodets*, roues à aubes horizontales, autrefois en bois, remplacées par des roues métalliques, de diamètre égal à celui des meules.

Au centre de chaque roue est fixé par des coins en bois un axe en cœur de chêne, la *cambeta* (prononcer *cameto*). A la base de l'axe, un pivot d'acier ou *metalhièra* (ou *metalissa*) repose sur un cube en bronze : la *crapaudine*. Sur chaque face de la crapaudine est ménagée une sorte de cupule appelée *curon*. (On peut changer de face quand l'usure est trop avancée). La crapaudine est elle-même fixée sur une poutre de hêtre ou *pontilhet*, placée sur de grosses pierres enfoncées dans le sol du canal de fuite. (Le hêtre est préféré au chêne parce que plus imputrescible).

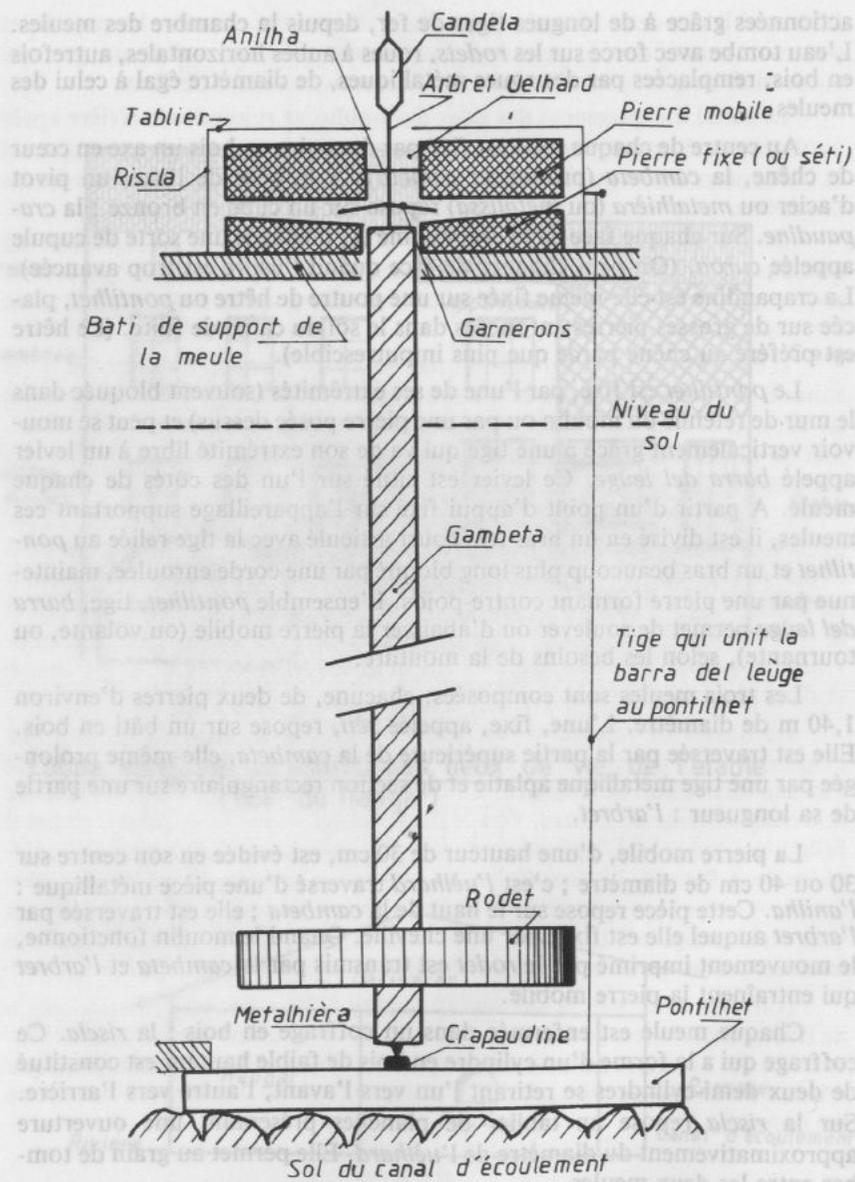
Le *pontilhet* est fixe, par l'une de ses extrémités (souvent bloquée dans le mur de retenue du moulin ou par une pierre posée dessus) et peut se mouvoir verticalement grâce à une tige qui va de son extrémité libre à un levier appelé *barra del leùge*. Ce levier est situé sur l'un des côtés de chaque meule. A partir d'un point d'appui fixé sur l'appareillage supportant ces meules, il est divisé en un bras très court articulé avec la tige reliée au *pontilhet* et un bras beaucoup plus long bloqué par une corde enroulée, maintenue par une pierre formant contre-poids. L'ensemble *pontilhet*, tige, *barra del leùge* permet de soulever ou d'abaisser la pierre mobile (ou volante, ou tournante), selon les besoins de la mouture.

Les trois meules sont composées, chacune, de deux pierres d'environ 1,40 m de diamètre. L'une, fixe, appelée *sèti*, repose sur un bâti en bois. Elle est traversée par la partie supérieure de la *cambeta*, elle-même prolongée par une tige métallique aplatie et de section rectangulaire sur une partie de sa longueur : l'*arbret*.

La pierre mobile, d'une hauteur de 30 cm, est évidée en son centre sur 30 ou 40 cm de diamètre ; c'est l'*uèlhard* traversé d'une pièce métallique : l'*anilha*. Cette pièce repose sur le haut de la *cambeta* ; elle est traversée par l'*arbret* auquel elle est fixée par une cheville. Quand le moulin fonctionne, le mouvement imprimé par le *rodet* est transmis par la *cambeta* et l'*arbret* qui entraînent la pierre mobile.

Chaque meule est enfermée dans un coffrage en bois : la *riscla*. Ce coffrage qui a la forme d'un cylindre en bois de faible hauteur est constitué de deux demi-cylindres se retirant l'un vers l'avant, l'autre vers l'arrière. Sur la *riscla* repose un tablier de planches présentant une ouverture approximativement du diamètre de l'*uèlhard*. Elle permet au grain de tomber entre les deux meules.

Le grain est contenu dans une *tremoja*, trémie en forme de pyramide renversée, à base rectangulaire. Fixée à la *tremoja*, d'une manière très souple permettant une grande mobilité, se trouve le *canaulet* (dans certains moulins le *cavalet* en raison de la forme de tête de cheval de l'un des côtés), sorte d'auge carrée recevant le grain descendant de la trémie. Le côté en forme de tête de cheval prolonge le *canaulet* et s'appuie contre la *candela*,



Coupe verticale de l'ensemble d'une meule

sorte de cylindre de bois dur, fixé à l'*arbret*, comportant des ailettes de fer : *traquets*. La *candela*, en tournant, imprime à la *canauleta*, par l'intermédiaire des *traquets*, un mouvement saccadé et régulier qui fait tomber le grain entre les deux pierres, par le trou du *uêlhard*. Ce grain est réparti par deux *garnerons*, petits balais de genêts fixés à l'*arbret* au-dessus de l'*anilha*.

A la partie inférieure de la trémie, à une dizaine de centimètres environ de son ouverture, une ficelle fixée à l'arrière passe par un trou de la paroi avant et supporte un grelot (*l'esquerilh*). Quand la trémie est pleine de grain, le poids de celui-ci relève le grelot. Dès que la hauteur du grain n'atteint pas le niveau de la ficelle, le poids du grelot l'entraîne contre la *candela*. Il émet alors un tintement continu qui avertit le meunier de se préparer à fermer la vanne quelques dizaines de secondes après le début de la sonnerie. La plus grande attention était portée à ce signal car les meules tournant à vide l'une sur l'autre perdent leurs granulations et ne produisent plus une farine de qualité.



La mouture d'une céréale (blé, maïs, orge, blé noir) comportait plusieurs opérations toujours semblables : remplissage de la trémie, ouverture de la *rispa* permettant à l'eau d'entraîner les *rodets* (il fallait être attentif au maniement de la tige qui soulevait la vanne car un mouvement trop brusque pouvait l'entraîner hors des glissières lui permettant de coulisser sur le conduit d'amenée de l'eau. Il fallait alors descendre sous la voûte du moulin replacer la *rispa*, ce qui, en raison de la pression de l'eau n'était pas une mince affaire.), réglage du débit de la *canauleta*.

Les pierres mobiles étaient entraînées à une vitesse de 80 à 100 tours/minute. La puissance déployée par la chute de l'eau était d'environ 7 cv.

Les pierres meulières étaient constituées de quartiers de silex réunis entre eux avec du plâtre et cerclés de fer pour les maintenir ensemble. Elles provenaient soit de la Ferté-sous-Jouarre, soit de la région bordelaise. Ces dernières étaient les plus recherchées en raison de la qualité de la farine produite.

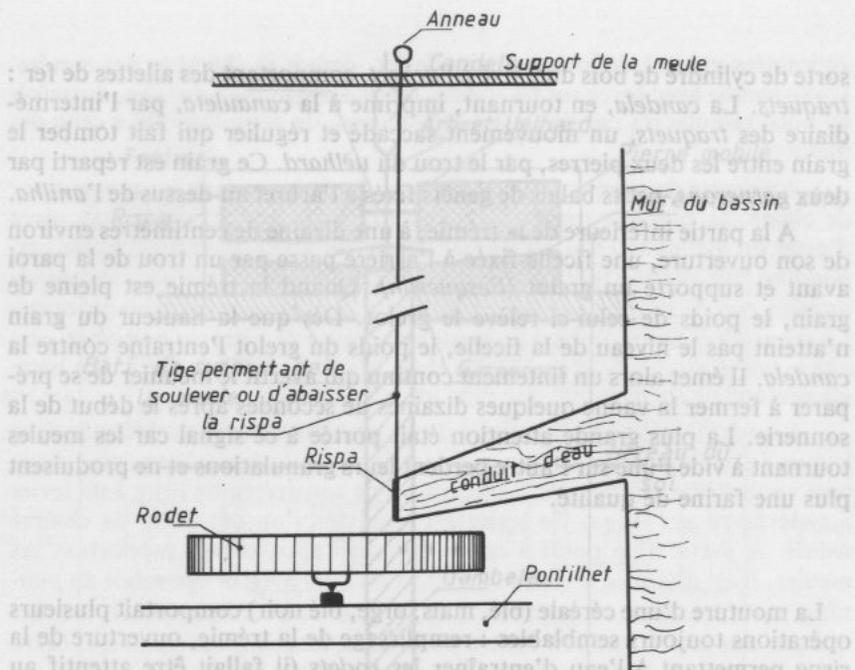
A chaque meule correspondait un silex de grain différent, ce qui interdisait leur utilisation pour l'une ou l'autre céréale, indifféremment.



En dehors de la nature particulière des pierres meulières, la main et l'oreille du meunier avaient une importance capitale pour la réussite d'une bonne mouture.

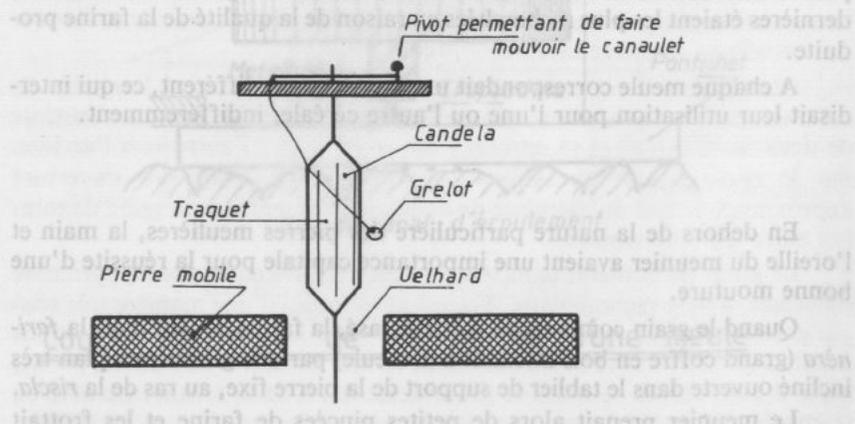
Quand le grain commençait à être écrasé, la farine coulait dans la *fari-nèra* (grand coffre en bois attenant à la meule) par une glissière en plan très incliné ouverte dans le tablier de support de la pierre fixe, au ras de la *riscla*.

Le meunier prenait alors de petites pincées de farine et les frottait



Ouverture et fermeture de l'arrivée d'eau sur le rodet

Les pierres mobiles étaient entraînées à une vitesse de 80 à 100 tours/m minute. La puissance déployée par la chute de l'eau était d'environ 7 cv. Les pierres meunières étaient constituées de quartiers de silex réunis entre eux avec du plâtre et c'estes le fer pour les maintenir ensemble. Elles provenaient soit de la région de la vallée de l'Uelhard, soit de la région bordelaise. Ces dernières étaient choisies en raison de la qualité de la farine produite.



Support du pivot et de la candela

entre le pouce et les autres doigts pour en juger la finesse, la bonne séparation du son et de la farine. Si le grain lui paraissait mal écrasé, il réglait le débit en relevant ou relâchant le *canaulet* grâce à une cheville fixée contre la trémie, autour de laquelle s'enroulait une fine corde fixée par son autre extrémité au *canaulet* lui-même.

À la qualité de la farine constatée par le toucher s'ajoutait le son produit par l'écrasement du grain, différent selon l'écartement des meules.

Le meunier agissait alors sur la *barra del leùge* qui soulevait ou abaissait la pierre mobile. Il la bloquait ensuite grâce à la corde munie de la pierre de contre-poids. Il pouvait également régler le débit de l'eau grâce à la *rispa*, faisant varier la vitesse de la pierre entre 80 et 100 tours minutes.

Les deux types de renseignements ainsi reçus, suivis des trois interventions sur le *canaulet*, la *barra del leùge* et la *rispa*, permettait d'obtenir la qualité de mouture correspondant à la nature de la céréale et à la destination de la farine obtenue : fabrication du pain, du milhas, de la nourriture des animaux.

* * *

Les qualités propres au bon meunier avaient un champ d'application plus ponctuel mais tout aussi important que celui de la mouture, *l'entretien des meules*.

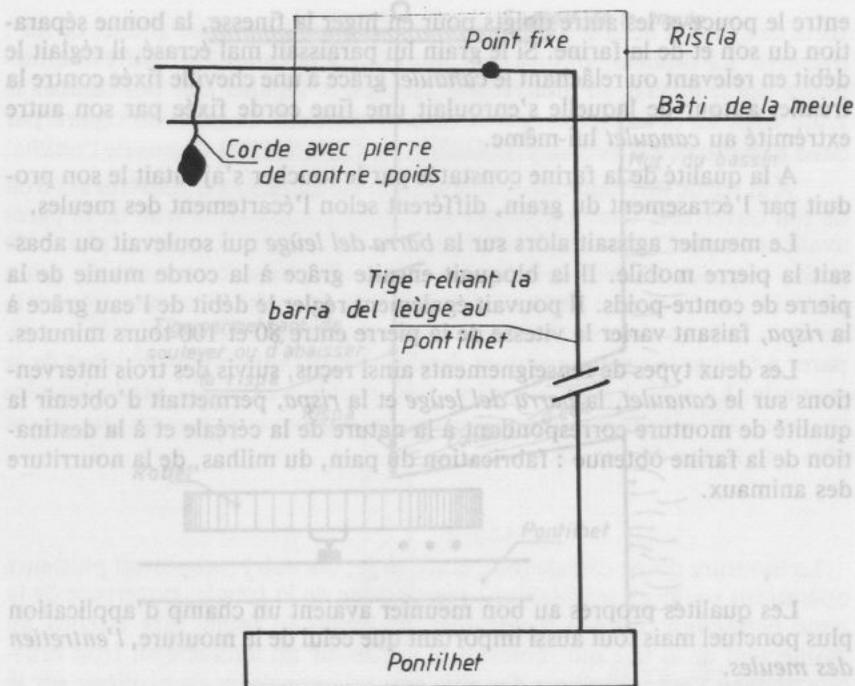
Cet entretien avait lieu chaque mois ou chaque trimestre suivant le degré d'encrassement lié à la quantité du travail fourni. Il s'y ajoutait, tous les deux ou trois ans, l'opération du *rhabillage* qui consistait à rénover totalement les meules par la reconstitution des aspérités et des rainures pratiquées sur chaque pierre.

Le plus souvent, entretien et rhabillage étaient l'œuvre du meunier lui-même.

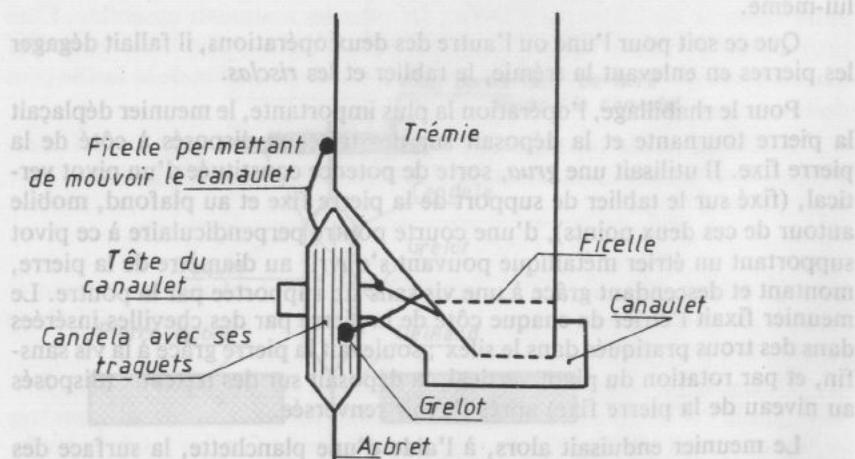
Que ce soit pour l'une ou l'autre des deux opérations, il fallait dégager les pierres en enlevant la trémie, le tablier et les *risclas*.

Pour le rhabillage, l'opération la plus importante, le meunier déplaçait la pierre tournante et la déposait sur des tréteaux disposés à côté de la pierre fixe. Il utilisait une *grua*, sorte de potence constituée d'un pivot vertical, (fixé sur le tablier de support de la pierre fixe et au plafond, mobile autour de ces deux points), d'une courte poutre perpendiculaire à ce pivot supportant un étrier métallique pouvant s'ouvrir au diamètre de la pierre, montant et descendant grâce à une vis sans fin supportée par la poutre. Le meunier fixait l'étrier de chaque côté de la pierre par des chevilles insérées dans des trous pratiqués dans le silex ; soulevait la pierre grâce à la vis sans fin, et par rotation du pivot vertical, la déposait sur des tréteaux (disposés au niveau de la pierre fixe) après l'avoir renversée.

Le meunier enduisait alors, à l'aide d'une planchette, la surface des deux pierres d'un liquide à base de noir de fumée.



Barra del leùge et son articulation avec le pontilhet



Trémie, canalet, candela

Pour piquer les meules, le meunier utilisait un marteau spécial : parallépipède métallique dont les deux extrémités de forme carrée étaient percées d'un trou dans lequel étaient fixées des pointes trempées dans un mélange d'eau et de sulfate de cuivre qui les rendait dures et non cassantes (ce trempage était effectué à Toulouse par un spécialiste).

Le piquage exigeait un coup de main très régulier, autant dans la force que dans le rythme. Le meunier tenait le marteau de la main droite soutenue de la main gauche. Il devait protéger ses yeux par des lunettes car les éclats de silex pouvaient être dangereux. Une infinité de particules noires s'incrustait dans la peau de ses mains formant de véritables tatouages. Au cours des années cette poudre noire tapissait aussi les bronches, provoquant avec la fleur de farine, le redoutable emphysème des meuniers.

La régularité du piquage devait s'accompagner de la connaissance de la qualité du silex et de l'utilisation de la meule. Chaque céréale exigeait un grain particulier de la pierre et une disposition bien adaptée des rainures tracées dans le sens des rayons (rainures nécessaires au bon écoulement de la farine).

Une fois le piquage terminé, le meunier vérifiait l'équilibre de la *cambeta* indispensable à l'horizontalité de la pierre volante. Pour cela, il fixait à l'arbret une planchette de bois de longueur égale au rayon de la meule et plaçait, à distances égales, de petits tas de farine sur la pierre fixe. Il mettait ensuite la meule en marche et la planchette appelée *cèrca* frottait légèrement sur la pierre fixe. L'équilibre était obtenu quand la *cèrca* épandait régulièrement les petits tas de farine. Pour atteindre ce but, le meunier agissait sur la *barra de leùge* et la position de la *cambeta* sur la crapaudine du *pontilhet*.

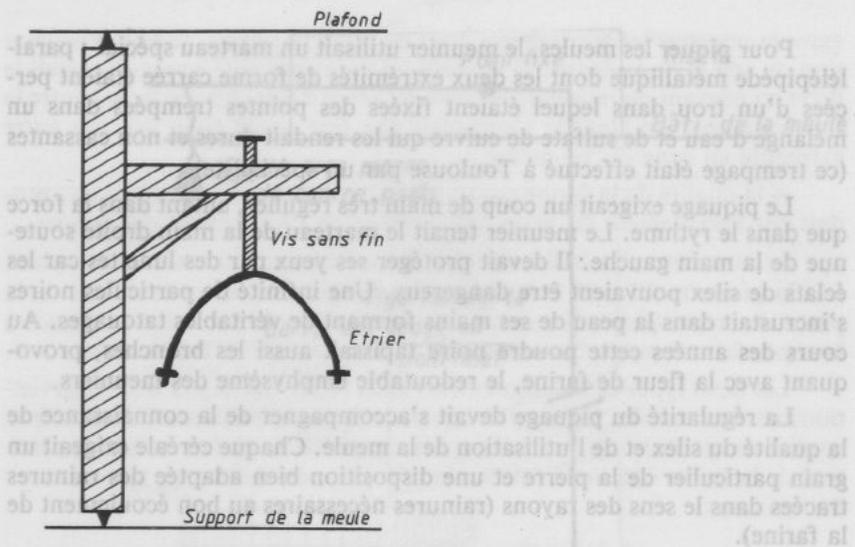
Pour terminer l'opération, le meunier remettait la pierre volante à sa place. Il replaçait ensuite les deux parties de la *riscla* et, avant de poser le tablier de planches et la trémie, il mettait, entre les pierres et la *riscla*, de la farine, pour éviter une perte de matière à la première mouture.

Un fois les meules rhabillées, on pouvait recommencer à moudre. pour la meule à blé - parce que c'était une céréale "noble" - le meunier écrasait d'abord un sac de "panaché" (ou blé réservé aux animaux) afin de procéder aux divers réglages.

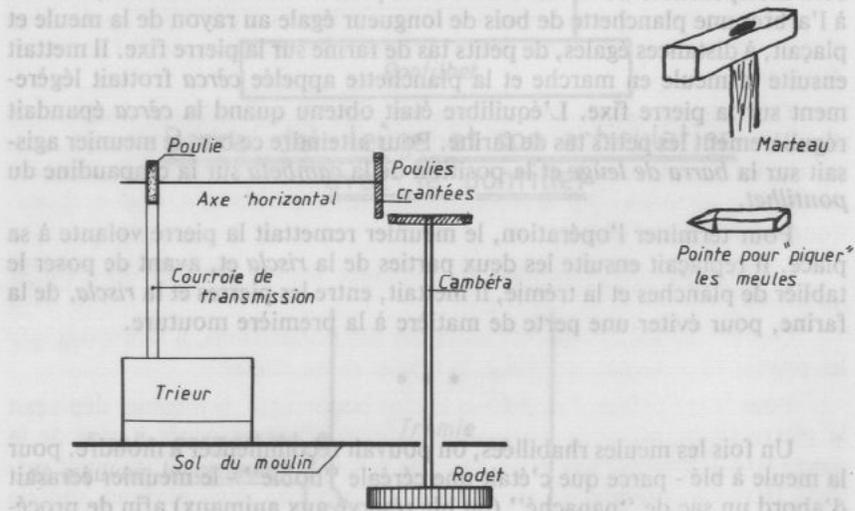
La durée de la mouture était variable suivant le grain : près de 2 h pour 80 kg de blé ; 3 à 4 h pour la même quantité de maïs.

Le blé était logé dans des sacs longs et assez minces, faits d'une toile blanche ornée, dans le sens de la longueur, de trois ou quatre raies rouges, bleues ou vertes.

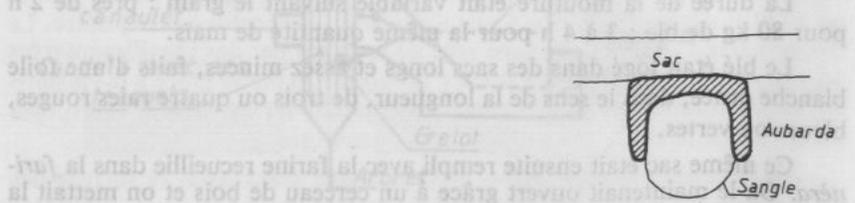
Ce même sac était ensuite rempli avec la farine recueillie dans la *fari-nèra*. On le maintenait ouvert grâce à un cerceau de bois et on mettait la farine avec une pelle en bois.



La Grua



Trieur



Bât (en toile de jute bourré de paille)

Pour bien remplir le sac, on "ensachait" la farine par des mouvements saccadés de bas en haut, effectués par deux personnes tenant la toile au niveau du cerceau. La fermeture du sac était l'une des coquetteries du meunier, son label. Mon père lui donnait la forme d'un chignon haut, très serré et parfaitement hermétique.

(Il n'était pas rare qu'en cours de mouture un bouchon de farine obstruât l'écoulement dans la *farinèra*. On dégagait alors le passage avec un bâton. Et c'était l'un de mes plaisirs d'enfant que de toucher avec ce bâton la pierre mobile et de le retirer taillé en biseau par le frottement).

* * *

J'ai gardé le lointain souvenir de l'époque où mon père livrait la farine chez les paysans avec une voiture tirée par un cheval ou sur le dos de mulets capables de porter des charges de près de 180 kg. A la mort du vieux meunier uniquement occupé à la mouture - et qui avait appris à mon père son métier - la livraison à domicile fut abandonnée. Les clients apportèrent leurs sacs à dos d'ânes.

Le sac était placé sur une *aubarda* (le bât) dont la partie supérieure, très plate, donnait une grande stabilité à la charge qui était liée étroitement à la bête par des cordes. Mon père avait, pour fixer les sacs, une technique remarquable. Il savait aussi, par longue expérience, répartir sur son épaule les 80 kg de grain ou de farine sans que la charge ne paraisse accablante.

Les ânes étaient souvent conduits par les femmes de la ferme qui profitaient de leur venue au village pour faire des provisions chez les commerçants. Elles accomplissaient le trajet assises en amazone sur le sac, tricotant des bas pour la famille. Au retour, elles accrochaient au bât le cabas ou le sac de toile cirée rempli de leurs achats.

Pendant la période d'attente, les ânes étaient attachés sous le hangar. Leurs propriétaires se donnaient des nouvelles des gens, des bêtes et des travaux. Ils le faisaient en occitan, sans ressentir la moindre gêne lorsque, languedociens du séronais ils s'adressaient à des gascons du Couserans. Leur intercompréhension ne découlait pas d'un effort de volonté mais d'une pratique à peu près exclusive de leur langue, ce qui effaçait les différences qui nous paraissent essentielles aujourd'hui où nous passons, bon gré mal gré, par un autre système linguistique.

* * *

La farine de seigle, d'orge et de maïs servait presque exclusivement à l'alimentation du bétail (le maïs entrant dans la confection du "milhas"). La farine de blé était destinée à la fabrication du pain.

La qualité de cette farine dépendait des meules et du meunier tout autant que de la qualité du grain et de la façon où il avait été débarrassé de toutes ses impuretés : cailloux, autres céréales, débris de toutes sortes...

Mon père avait à sa disposition deux trieurs actionnés par l'eau du bassin grâce à un système assez semblable à celui des meules : un *rodet*, une *cambeta* transmettant grâce à deux poulies crantées leur mouvement à un arbre de transmission horizontal relié par des courroies aux deux machines.

Le premier trieur, le plus ancien, éliminait à peu près uniquement les cailloux et les gros débris.

L'autre, beaucoup plus perfectionné, permettait de séparer les grains en différentes catégories suivant leur volume et leur poids. La toute première catégorie était utilisée pour la semence. Le rebut était laissé au meunier pour l'alimentation de ses volailles.

La plus grande quantité obtenue après triage donnait la farine pour le pain. Dans les années 30, on cuisait son pain dans la plupart des fermes. Je me souviens d'avoir vu ma grand-mère et ma mère pétrir la pâte à la main et préparer des fournées de gros pains de 3 kilos et de "fougasses" dans la *fornière*. Le four servait aussi - et cela jusqu'au départ de mon père - à cuire les délicieuses croustades des jours de Saint-Michel. Les huit ou dix familles les plus proches du moulin venaient à tour de rôle, du vendredi soir au dimanche matin, faire dorer le gâteau le plus traditionnel et le plus apprécié des fêtes patronales. En guise de remerciement immédiat, elles mettaient très souvent au four, pour les enfants du moulin, une pomme enrobée de pâte, ce qui constituait une merveilleuse friandise.

Le travail du meunier a longtemps été rétribué par le prélèvement d'une certaine quantité de grain. On appelait cela le "*molturatge*". Un règlement fut ensuite imposé, établissant différents tarifs suivant la nature des céréales et leur destination. La malignité publique prétendait que les meuniers cumulaient les deux types de rétributions. Le prélèvement rédhitoire de grain était appelé "*ponherejar*", ce qui implique l'idée d'une action rapide et répétée.

Le folklore français s'est enrichi d'un proverbe qui n'a pas son équivalent en occitan : « On a beau changer de meunier, on ne change pas de voleur ». L'habileté prêtée aux meuniers dans ce genre d'exercice ne s'est jamais accompagnée de richesses, ce qui en réduit singulièrement les effets supposés.

De cette promenade à travers mes souvenirs, il me reste surtout ces paroles de mon père qui éclairent et justifient toute une existence :

« C'était un beau métier qui ne pouvait être fait par n'importe qui. Un moulin c'est comme une montre, on peut le démonter entièrement et le remonter pièce par pièce. Il fallait beaucoup d'oreille et de finesse dans les doigts pour lui donner une marche parfaite ».

Pierre LAGARDE

A propos d'un récit relatif à la SORCELLERIE LANGUEDOCIENNE.

Dans le monde de la magie populaire, le « brèish » (sorcier) a le pouvoir d'engendrer le malheur individuel ou collectif et « l'endevinaire » (devin) celui d'enrayer ce même malheur. Le récit qui va suivre a le mérite de mettre en scène ces deux personnages antagonistes qui s'affrontent par l'intermédiaire de la victime ensorcelée et de sa famille.

Les faits relatés émanent d'une informatrice soucieuse de ne pas modifier les dires de sa mère auprès de qui elle a appris le récit. (1)

Vos vau racontar une istoèra que s'es passada i a unis quatre-vingt ans o benlèu mai... que ma maire m'a racontat. Era a l'Aragon, a Limós... a la Pichona Vila qu'apelavan l'Aragon. E alavètz demoravan aquí, ma mamà, sa sòr, son bèl-fraire, la familha... totis, e mamà servissia de l'autre costat de vila, èra bona chez...

Voilà qu'alors sa sòr tomba plan... tomba malauta !

« Chesus !... que s'es passat ? que as ?

— Ba sèi pas !... dempèi qu'èi manjat de marrons que la vesina m'a donat, e ben som pas plan, som malauta ! »

C'est à dire que per plan començar, me cal dire que s'èra disputada ambè aquela vesina per una pola. Aquela vesina i aviá panat una pola e una altra que b'aviá vist i dièc :

« Pòs anar demandar la pola donc, a una tala per çò que ieu, b'èi vist e si te la vòl pas donar, me vendràs quèrre !... te la donarà ! »

Alavètz aquí se chamalhan :

« Ieu èi pas la pola ! »

Enfins, una disputa... se diguèron de sotisas, enfins coma se fa quand òm a la colèra. Voilà qu'alavètz, aquela femna monta denaut, per çò que totas las cosinas èran denaut... que las polas èran debás e sortissian... monta denaut e i lança la pola per la finèstra :

« Ten, as l'aquí ta pola !... te la vòli pas ! »

Enfin, en colèra que !

E solament, aquela femna èra rusada e i fasquèc pas conèisser res a la sòr de mamà... e es pr'aquò qu'i proposèc aquelis marrons.

Alavètz : malauta, malauta !... van quèrre le medecin e i ditz le medicin :

« Je ne comprends rien à cette maladie, je ne vois pas ce que c'est, si elle souffre vous viendrez me chercher de nouveau, demain ou après-demain si c'est toujours pareil. »

Lendeman passa : encara mai malauta !... le sus-lendeman passa : encara mai malauta ! Que dièron ? :

« Nos cal anar tornar quèrre le medecin ! »

Le medecin arriba :

« C'est toujours pareil, je ne comprends rien à cette maladie ! »

Mamà l'acompanhèc defòra, i dièc :

« Mès que ma sòr va morir, manja pas res, se lèva pas pus, se pòt pas levar le cap de sul coissin... dins dos jorns sarà mòrta si contunha !

— O, vòl pas dire que morisque encara ! »

Voilà que dins aquelas entrefètas, rescontra aquela dita vesina dals marrons, alavètz, i ditz :

« E que fa ta sòr ?

— O, ma sòr si va d'aquel camin, anirà pas lènc, n'a pas per tres jorns de vida !

— Mès, vòs pas rire ?

— Que si, que si !

— E ben, i diràs que la vendrèi vèser ! »

Alavètz, pardí, i va la vèser... arriba am'un pichon veire de liquor jauna, èra jauna coma de citron.

« Bèu aquò Marià ! - donc, la sòr de mamà s'apelava Marià -, bèu aquò viràs, te farà ben ! »

E ma maire la daissèc a la cramba, descendèc debàs, alavètz e ben i ditz... - avián le fòc alumat, mamà fusiá les repaisses, remplaçava sa sòr, aviá daissat la plaça de bona, caliá que fasquèsse tot e soanhar sa sòr tala-ment èra malauta, se levava pas pus, enfin anava pas plan -, arriba aquela femna... alavètz :

« Cossi l'avètz trapada a ma sòr ?

— O, cossi l'èi trapada ? Veirètz que se garirà, sarà pas res aquò ! »

Alavètz, s'ajofis pròche al fòc, se tira quicòm de l'aureilha aquí... e ba metiá dins la flamba e aquò petava : crac, crac, crac !... uni pets !

« Chesus !... disiá ma maire,... Que diable es aquò ? »

Sens pensar jamai qu'èra ela qu'aviá donat le mal a sa sòr, ba sabián pas ! Es apèi, reflexion feita que dièc .:

« A, i a donat le mal amè les marrons e ara li ven tirar ! »

Voilà qu' alavètz pardí, son bèl-fraire arriba :

« Monta !... crida la malauta... »

— Que vòs ?... vietase !... i ditz a mamà... e quana voès que a bèi !... cossi fa per parlar atal ?... parlava pas e ara parla ?

— Oc, veiràs, montas-i e auràs una suspresa !

— Va milhor ?

— Oc, òc, va milhor ! »

E alavètz pardí, i racontan l'afar d'aquela vesina que dempèi qu'es venguda èra... anava milhor.

Se levèc per la cramba, anava a la finèstra... enfins, tot le monde èra estabosit que demoravan çò darnièr... e de la vèser coma'quò, qu'anèsse plan, enfins.

« E ben, dins dos o tres jorns saràs garida, veiràs ! » E fosquèc vertat.

E alavètz, diguèron :

« Aquò, es ela que i a donat le mal ! »

E se dièc aquò dins le quartier e las vesinas i dièron a mamà :

« Mès, ba sabiàtz pas que podiá donar de mal ?... que si, que si, a le poder de donar de mal al monde ! »

Mon diu ! Alavètz que fan ? Son bèl-fraire daïssa le trabalh e s'en va que i avián ensenhat un òme, un guerissur que... arrestava le mal o enfins, qu'i compreniá a n'aquò. E alavètz, quand son bèl-fraire i raconta l'afar, i ditz :

« E ben, escotatz, aquesta femna, i ditz, es una... la que i a donat les marrons es ela que i a tirat le mal !

Oui, i dièc, am'un pichon veire de liquor e apèi, fasiá petar de causas al fòc.

— Bon, es aquò ! çò que vos cal faire - pesqué ieu pòdi pas i faire res aqui !... pesqu'es pus fòrta que ieu ! Vos cal partir d'aquí, mudatz... anatz-vos ne a la Granda Vila (pesqué i aviá la Petite Vila et la Granda Vila) anatz-vos ne a la Granda Vila e virètz... atal la virètz pas, aurètz pas de relacions e aquò passarà ».

E alavètz, se metèron en dever de cercar un autre ostal, a' les aqui partits... s'en van, ne trapan un a la granda vila e vejèron pas pus la femna donc que i aviá donat aquel mal !

Voilà que la sòr de mamà se garisquèc, qu'èra ma tanta a ieu aquò, que ieu l'ei pas conescuda... ()

E aquò se passèc coma'quò, mès aquò es pas una istoèra, es pas de messorgas, es quicòm que mamà m'a totjorn dit qu'èra vertat... qu'èla aviá viscut aquò. E voilà... e se passèc coma'quò e ara, diás, ieu som a Paulinha ara, alavètz ba vau pas anar racontar als autres, ba disi de qunis còps a de qunas amigas mès enfin, demòra'qui... e voila !

TRADUCTION

Je vais vous raconter une histoire qui s'est passée, il y a environ quatre-vingt ans ou peut-être plus... que ma mère m'a racontée. C'était à l'Aragou, à Limoux... à la Petite ville qu'on appelait l'Aragou. Et alors, ils habitaient là : ma mère, sa sœur, son beau-frère, la famille, tous... et

maman servait de l'autre côté de la ville, elle était bonne chez...

Voilà qu'alors sa sœur tombe bien... tombe malade !

« Tiens !... qu'est-ce qui s'est passé ? qu'est-ce que tu as ?

— Je ne sais pas !... depuis que j'ai mangé des marrons que la voisine m'a donnés, je ne suis pas bien, je suis malade ! »

C'est à dire que pour bien commencer, il faut dire qu'elle s'était disputée avec cette voisine pour une poule. Cette voisine lui avait volé une poule et une autre femme qui avait vu ça lui dit :

« Tu peux aller demander la poule donc à une telle parce que j'ai tout vu et si elle ne veut pas te la donner, tu viendras me chercher !... elle te la donnera ! »

Alors, elles se chamaillent :

« Moi, je n'ai pas la poule ».

Enfin, une dispute... elles se dirent des sottises, enfin comme on fait quand on a la colère. Voilà que cette femme monte, parce que toutes les cuisines étaient en haut... (les poules étaient en bas et elles sortaient)... elle monte et lui lance la poule par la fenêtre :

« La voilà ta poule, je ne la veux pas ! »

Enfin, en colère quoi !

Et seulement, cette femme était rusée et fit comme si de rien n'était avec la sœur de maman... et c'est pour ça qu'elle lui proposa ces marrons.

Alors : malade, malade !... ils vont chercher le médecin et il leur dit :

« Je ne comprends rien à cette maladie, je ne vois pas ce que c'est, si elle souffre vous viendrez me chercher de nouveau demain ou après-demain si c'est toujours pareil. »

Le lendemain passe : encore plus malade !... Le sur-lendemain passe : encore plus malade ! Qu'est-ce qu'ils dirent ?

« Il nous faut aller chercher le médecin ! »

Le médecin arrive :

« C'est toujours pareil, je ne comprends rien à cette maladie ! »

Maman l'accompagna dehors, elle lui dit :

« Mais ma sœur va mourir, elle ne mange rien, elle ne se lève plus, elle ne peut pas lever la tête du coussin... dans deux jours elle sera morte si ça continue !

— Oh ! ça ne veut pas dire qu'elle meure encore ! »

Voilà que dans ces entrefaites, elle rencontre cette voisine des marrons. Alors elle lui dit :

« Et qu'est-ce qu'elle fait ta sœur ?

— Oh ! ma sœur si ça continue, elle n'ira pas loin, elle n'en a pas pour trois jours de vie !

— Mais ce n'est pas possible ?

— Que si, que si !

— Bon, tu lui diras que je viendrai la voir ! »

Alors, pardi, elle va la voir... elle arrive avec un petit verre de liqueur jaune, c'était jaune comme du citron.

« Bois ça Maria ! - donc, la sœur de maman s'appelait Maria - bois ça, tu verras, ça te fera du bien ! »

Et ma mère la laissa à la chambre, elle descendit, alors elle lui dit :

(Ils avaient le feu allumé, maman faisait les repas, elle remplaçait sa sœur, elle avait laissé la place de bonne, il fallait qu'elle fasse tout et soigne sa sœur qui était tellement malade... elle ne se levait plus, enfin elle n'allait pas bien)... cette femme arrive... alors :

« Comment vous l'avez trouvée à ma sœur ? »

— Oh ! Comment je l'ai trouvée ? Vous verrez qu'elle se guérira, ça ne sera rien ! »

Alors elle s'agenouille à côté du feu, s'enlève quelque chose de l'oreille... et elle le mettait dans les flammes et ça explosait : crac, crac, crac !... des explosions !

« Tiens ! disait ma mère,... qu'est-ce que c'est ? »

Sans jamais penser que c'était elle qui avait donné le mal à sa sœur, ils ne le savaient pas ! C'est après, réflexion faite qu'elle dit :

« Ah ! elle lui a donné le mal avec les marrons et maintenant elle vient le lui enlever ! »

Alors, pardi, son beau-frère arrive :

« Monte !... crie la malade.

— Qu'est-ce que tu veux ?... mais !... quelle voix elle a aujourd'hui !... Comment fait-elle pour parler ?... elle ne parlait pas et maintenant elle parle !

— Oui, tu verras, monte et tu auras une surprise !

— Elle va mieux ?

— Oui, oui, elle va mieux ! »

Et alors, pardi, elles lui racontent l'histoire de cette voisine qui depuis sa venue, elle était... elle allait mieux.

Elle se leva dans la chambre, elle allait à la fenêtre... enfin, tout le monde était surpris de la voir comme ça, qu'elle aille bien, enfin.

« Dans deux ou trois jours, tu seras guérie, tu verras ! » Et ce fut vrai. Et alors, ils dirent :

« C'est elle qui lui a donné le mal ! »

Et tout ça se raconta dans le quartier et les voisins dirent à maman : « Mais vous ne saviez pas qu'elle pouvait donner du mal ?... que si, que si, elle a le pouvoir de donner du mal aux gens ! »

Mon Dieu ! Alors, que font-ils ! Son beau-frère laisse le travail et s'en va car on lui avait parlé d'un homme, un guérisseur qui... arrêta le mal ou enfin, qui comprenait toutes ces choses. Et alors, quand son beau-frère lui raconte l'affaire, il lui dit :

« Bon ! Ecoutez, cette femme c'est une... celle qui lui a donné les marrons est celle qui lui a enlevé le mal !

— Oui, avec un petit verre de liqueur et puis elle faisait exploser des choses au feu.

— Bon, c'est ça ! Ce qu'il vous faut faire, parce que je ne peux rien y faire là !... parce qu'elle est plus forte que moi ! Il vous faut partir de là, déménagez... allez à la Grande Ville (parce qu'il y avait la Petite Ville et la Grande Ville), allez à la Grande Ville et vous verrez... comme ça vous ne la verrez pas, vous n'aurez pas de relations et ça passera. »

Et alors, ils cherchèrent une autre maison, les voilà partis... Ils s'en vont, ils en trouvent une à la Grande Ville et ils ne virent plus la femme qui lui avait donné le mal !

Voilà que la sœur de maman se guérit, c'était ma tante, moi je ne l'ai pas connue (....)

Ça s'est passé comme ça, mais ce n'est pas une histoire ça, ce ne sont pas des mensonges, c'est quelque chose que maman m'a toujours dit comme étant véridique... qu'elle avait vécu tout ça.

Et voilà... et ça s'est passé comme ça et maintenant moi je suis à Pauligne maintenant, alors je ne vais pas aller le raconter aux autres, je le dis parfois à certaines amies mais enfin, restons-en là et voilà !

Ordinairement, le retrait du sort jeté est pris en charge soit par le savoir commun, soit par « l'endevinaire » ou même dans certains cas par le sorcier qu'on a auparavant supplié ou menacé. Ici, c'est précisément la jeteuse de sort qui met fin à ses pouvoirs maléfiques mais de sa propre initiative, techniques magiques à l'appui. D'où la consultation immédiate d'un « *endevinaire* », d'ailleurs l'action de ce dernier constitue un épisode aussi prégnant que le précédent.

Ce cas d'envoûtement est donc à rattacher aux types de récits qui « ont valeur de vérification et d'accentuation, ils permettent en outre de justifier l'adhésion au système de croyances. Racontant un sort qui a la mort pour issue ils vont valoriser l'action du sorcier et permettent d'insister sur certaines techniques particulièrement redoutables... » (2). Même si dans notre cas le sort n'engendre pas la mort, « *la brèisha* » apparaît comme pouvant décider elle seule de la vie ou de la mort de sa victime. Sa toute-puissance confrontée à un « *endevinaire* » plus faible n'est que davantage confirmée.

Dominique BAUDREU.

NOTES

(1) : Récit recueilli à Pauligne (Aude) en 1980.

(2) : J.P. Piniès, « La trilogie sorcellaire en Bas-Languedoc : brèish, endevinaire, armier. » p. 237 (Thèse de 3^e cycle, Université de Toulouse-le-Mirail, directeur : X. Ravier, 1981.)

Bibliographie

Daniel TRAVIER, Jean-Noël PELEN : *Le Temps Cévenol, la conscience d'une terre*, Sedilan, Société d'Édition et de Diffusion du Languedoc, 28 rue Delon Soubeyran, 30000 Nîmes. Tél. (66) 67.04.45 ; Secrétariat 36.00.06.

- *Le conte et la chanson populaire III*, volume 1, 450 p.
- *Les activités agricoles IV*, volume 1, 540 p.

Autour de Jean-Noël Pelen, ethnologue, et de Daniel Travier, fondateur du Musée de Saint-Jean-du-Gard, une équipe de chercheurs enracinés dans le terrain occitan a entrepris depuis déjà plusieurs années la tâche de rassembler dans des domaines aussi vastes que variés les multiples éléments qui fondent la culture cévenole.

Deux volumes sont déjà parus qui concernent respectivement *La chanson populaire* (III) et *Les activités agricoles* (IV). Celui-ci, premier livré au public, introduit le lecteur en terre cévenole.

Le paysan doit ici compter avec deux contraintes naturelles. L'absence de plaines arables l'oblige à construire des terrasses - *traversiers, bancèls* - sur les flancs de montagnes pour en réduire la pente. Ce travail de bâtisseur le cévenol l'a poursuivi inlassablement : murailles de pierre sèche et escaliers rythment donc un paysage élevé au rang d'architecture. La montagne y offre l'aspect de gigantesques amphithéâtres où s'étagent les cultures essentielles : jardins d'abord puis vignes complantées de mûriers, oliviers, pêchers ; pâturages et châtaigneraies enfin.

Pour fertiliser cet espace conquis, l'homme a dû s'assurer la maîtrise de l'eau. Le réseau aquatique est fort capricieux, le rythme des précipitations violent et irrégulier. Crues hivernales, ruissellement des eaux de pluie se conjuguent avec les sécheresses estivales pour ruiner les acquis maintenus au prix d'efforts constants. Ponts emportés, traversiers bouleversés qu'il faut ensuite remettre en état en remontant parfois la terre à dos d'homme dans des hottes sont des sinistres fréquents.

Le cévenol doit donc se protéger de l'eau mais aussi la recueillir, la capter, la diriger. Un système complexe que les auteurs détaillent et illustrent, dessine donc le terroir agricole. Comme l'eau est précieuse, sources, fontaines, puits destinés à la contenir sont l'objet de soins attentifs, ils l'abritent et la glorifient à travers des formes architecturales que la photographie met en valeur dans leurs moindres détails.

Ce premier ensemble offre une image riche et précise des rapports que le cévenol entretient avec sa terre : amour, ténacité, attachement se lisent dans le jeu patient des pierres entassées, levées, rangées en murettes, en couloirs qui délimitent l'espace cultivé en le privatisant car les pierres ont un langage que chacun se doit de déchiffrer et de respecter. Des dispositions particulières disent les limites. A chaque marge une borne portant la

marque du propriétaire, *le filhòl*, le filleul, fait sentinelle... Et en écoutant les anciens raconter aux auteurs les conflits qu'entraîne l'appropriation - sans cesse tentée - de cet espace frontalier on comprend mieux les récits de revenants qui dans toute l'Europe paysanne mettent en scène des âmes du Purgatoire dont le temps de pénitence consiste à remettre, geste sans cesse à refaire, la borne qu'ils avaient, vivants, déplacée...

C'est là certainement la première originalité de cet ouvrage que d'avoir accordé une place capitale à la relation de l'homme et d'un espace qu'il lui faut penser et construire à partir de données naturelles peu favorables.

Le deuxième volet de ce volume présente la typologie des objets nécessaires au travail agricole et domestique. Tout paysan est aussi un artisan : mobilier, vanneries, sièges, sabots, ruchers sont confectionnés au fur et à mesure des besoins et nécessitent un outillage précis.

Se trouvent ici conjugués à tous les temps et à tous les modes des verbes qui sont autant d'actions appelant l'outil adapté. Ce dernier est nommé, photographié, dessiné, un commentaire en explique la composition, le maniement, les usages. Partis de gestes simples - frapper, porter, rouler - les auteurs nous conduisent vers des actions plus complexes telles la mesure et la pesée - nous découvrons alors que dans le pays il y a bien plus que deux poids et deux mesures - pour déboucher sur de véritables ensembles : atteler, tirer... Dans cette étape ultime une échappée nous amène jusqu'aux muletiers et voituriers qui assurent, avant l'installation du chemin de fer, les liaisons d'une vallée à l'autre par les routes et chemins qui font largement communiquer un pays que l'on a trop souvent enfermé dans le cliché du repliement et de l'isolement.

La troisième partie est consacrée au géant cévenol, le châtaignier. Véritable « arbre à pain » il fournit non seulement à l'homme ses fruits dont on sait qu'ils constituèrent pendant longtemps l'essentiel de l'alimentation, mais participe d'un cycle complet d'utilisation qui offre un exemple remarquable de l'aptitude du paysan à mettre à profit toutes les ressources de ce végétal. Le châtaignier, dont le bois est réputé imputrescible est le matériau de base de la maison : charpentes, portes et volets mais aussi mobilier et objets domestiques - la vannerie locale est faite avec les éclisses de l'arbre - l'utilisent. Il est aussi combustible, nourriture pour les animaux qui consomment ses feuilles, les débris de ses fruits... Chaque automne la récolte des châtaignes permet d'effectuer les achats à la foire, de payer les dettes, de s'habiller. Le ramassage, le séchage - dans les *clèdas* - le décortiquage sont l'occasion d'une sociabilité ludique qui se prolonge ensuite lors de la consommation des premiers fruits qui ouvre le cycle des veillées d'hiver. Son importance est telle que les auteurs peuvent parler de « civilisation du châtaignier ». Il semble d'ailleurs que l'approche réalisée dans ce volume n'épuise pas la dimension culturelle et symbolique à laquelle s'élève la relation de l'homme et de ce végétal primordial. La production poétique qui le place au cœur de son inspiration - quelques échantillons nous en sont donnés - n'apparaît, en effet, que comme la manifestation la plus périphérique de cette dernière.

* * *

Le tome III, qui est donc le deuxième paru, traite de *La chanson populaire*. Il est surtout l'œuvre de Jean-Noël Pelen - Daniel Travier ayant contribué plus particulièrement à la partie concernant les chants religieux - et prend en compte un travail de recherche antérieur sur le chant et le conte en Vallée Longue, qui s'est poursuivi et enrichi depuis.

Les chants sont classés selon leur genre - licencieux, religieux, politiques... - les moments de la vie où ils s'inscrivent - enfance, conscription, mariage... - leurs fonctions - chansons à dormir, à danser, à travailler... Cette taxinomie combine un classement formel et un classement sémantique de manière à ouvrir au maximum le champ couvert par la chanson. Pour chacune des catégories une version de référence accompagnée de la musique sert de pivot aux commentaires qui la situent, l'analysent dans une perspective largement comparatiste qui prend appui sur les collectes passées et actuelles, tant cévenoles que plus largement languedociennes voire occitanes.

Ce mode de présentation auquel il semblait difficile d'échapper tant la matière est riche et foisonnante a cependant pour inconvénient d'obliger à un traitement qui isole les ensembles ainsi constitués. Au lecteur de tracer lui-même les fils transversaux qui circulent d'une catégorie à l'autre... Mais, par ailleurs, ces distinctions offrent la possibilité de mesurer très vite l'ampleur ou au contraire la relative pauvreté d'un thème. C'est donc sur elles que Jean-Noël Pelen s'appuie dans son importante présentation et à l'intérieur des analyses qui suivent chacune des versions de référence pour interroger ce répertoire.

Mais tout d'abord il convenait de justifier les critères selon lesquels telle ou telle chanson avait été écartée ou intégrée puisque c'est le concept de *populaire* qui a imposé ses normes et ses limites à ce corpus. Jean-Noël Pelen s'en explique lui-même dès les premières pages d'introduction :

« J'entendais donc par "chanson populaire", celle qui sur la Cévenne ou une part de celle-ci, avait été une donnée culturelle partagée par la communauté, et dont restait aujourd'hui concernant les enquêtes contemporaines, un souvenir ». Cette définition large, permettait, toujours selon Jean-Noël Pelen, de saisir la chanson populaire dans sa dynamique en y incluant les chansons récentes, si l'on peut dire en "voie de folklorisation". Ouverture donc, dans un temps qui nous conduit jusqu'au présent mais fermeture dans un espace qui écarte délibérément certains apports extérieurs - celui des cahiers de chansons notamment - pour en retenir d'autres, ainsi les cantiques français appartenant à la communauté protestante qui relèvent de la définition précédente car porteurs d'une « valeur culturelle fondamentale ».

Une question se pose alors : Qu'est-ce qui a permis à ces chants religieux, ni propres à la Cévenne, ni de tradition orale - on peut les trouver dans tous les temples de France consignés dans des recueils à l'usage des écoles du Dimanche - de devenir dans ce pays si "populaires" au point qu'aujourd'hui on puisse les compter parmi les chants de l'identité cévenole ?

Jean-Noël Pelen répond. C'est le vécu historique de la Cévenne - Réforme et Guerre des Camisards - qui a donné à ces psaumes et cantiques

le statut de chant populaire. A la fois chants de combats, chants politiques, chants de travail - on les chante dans les filatures à côté des romances... - ils sont donc bien ces hymnes de reconnaissance d'une communauté, la communauté protestante cévenole. C'est en outre ce vécu protestant qui, donnant en grande partie sens au répertoire, en explique d'abord les carences.

Il apparaît ainsi qu'une longue tradition de clandestinité, la coutume du sobre "mariage au Désert" ait entraîné très tôt la quasi disparition de ces épithalames qui accompagnaient, à toutes les étapes du cérémonial, les époux. Austérité et puritanisme expliquent aussi la faible représentation des chants licencieux. C'est également l'hégémonie protestante qui a contribué à l'effacement des chants religieux de tradition orale occitane donc catholique, notamment ceux relatifs au cycle annuel.

Mais déduire de cette première série d'exemples - il y en aurait beaucoup d'autres que les auteurs analysent avec la même finesse - que langue française et occitane se partagent entre protestants pour la première et catholiques pour la seconde relèverait d'une simplification abusive. Et ce n'est pas là l'un des moindres paradoxes de cette communauté très tôt alphabétisée et ouverte au français que de chanter beaucoup en occitan. Une répartition des deux langues apparaît clairement : le chant sacralisé est ici français, le chant profane occitan. Il semble même d'après les enquêtes de Jean-Noël Pelen que ce dernier se soit plus largement maintenu en milieu protestant. La communauté catholique minoritaire a subi l'immigration vers les centres miniers. Prolétarisée et urbanisée elle s'est appauvrie plus rapidement dans ce domaine.

Seule l'attention subtile avec laquelle ce travail est conduit permet page à page de nuancer, de mesurer le rôle du protestantisme. S'il a joué comme réducteur de ce répertoire, il a aussi dynamisé certains de ses éléments, il en a préservé d'autres. Au détour d'une page on trouvera alors, à côté des chansons que tout languedocien reconnaîtra, des trésors comme les *sorelhets*, invocations au soleil que l'occitan a peut-être justement préservé de la censure ; les *revelhets* que les garçons chantaient il y a peu encore sous les fenêtres des filles ; d'audacieux couplets de charivaris qui attestent de la vigueur du groupe des jeunes ; d'émouvantes chansons de fileuses et ces nombreux refrains à danser qui étonnent presque, tant finalement ils donnent de cette communauté une image contrastée et vivante.

Cette réflexion va s'approfondir sans doute dans le volume suivant consacré au *Conte populaire* que nous attendons maintenant.

Claudine FABRE-VASSAS.

Dominique BLANC, Daniel FABRE : *Le brigand de Cavanac*, Lagrasse, Verdier, 1982.

Entre livre et parole la mémoire des villages s'en va, souvent, à la recherche de son identité, répétant à l'infini la geste de ses héros, sublimant un passé qui abolit le temps dans la prolifération des récits et des souvenirs :

ainsi en va t-il du "brigand" de Cavanac, Pierre Sourgnès dit l'Antougnou (1807 - 1841) au destin plein de bruit et de fureur. La médiocrité du quotidien, une liaison "immorale", une mère à demi-ivrognesse qu'on l'accusera d'avoir frappé puis tué, un maire d'une honnêteté rigide qui lui refusera son rachat suffiront pour transformer ce jeune paysan turbulent en héros d'une véritable épopée où s'affronteront le Bien et le Mal, les chantages de tous les pouvoirs cristallisant leurs antagonismes autour du déclassé. Ombre insaisissable l'Antougnou nargue les gendarmes par ses fuites spectaculaires et humilie ses ennemis par ses coups de fusil infaillibles sans que l'on sache ce qui l'emporte chez ses compatriotes de l'admiration ou de la peur. Peur sans doute des lâches, des autorités mais aussi émerveillement et complicité des plus humbles qui le secourent secrètement, des rêveurs - n'est-ce pas chez ce cafetier inventeur d'une machine qui devrait faire de lui un oiseau que le proscrit s'exhibe ? - et surtout des jeunes qu'il représente à l'excès dans cet ensauvagement dont il ne peut s'évader, parcourant sans fin champs et forêts, traversant les fleuves d'hiver, la tête ornée d'un bonnet de loutre et les couteaux à la ceinture... jusqu'au jour tragique où, sans doute surpris dans son sommeil, il mourra de la main d'un tailleur falot. Ainsi vécut Pierre Sourgnès si l'on en croit le texte qu'a laissé, en 1894, un chroniqueur.

Mais au-delà du texte les vérités se confondent en autant d'images que dictent les désirs : la justice relayée par la presse niant sa dimension épique ne veulent voir dans le personnage qu'un malfaiteur sans scrupule, un monstre dégénéré, un cruel tortionnaire alors que l'iconographie, nourrie par le portrait que fit un peintre local et enrichie par la tradition orale, tend à renforcer l'image du bandit social, généreux et justicier, qui traverse depuis le XVII^e siècle les sociétés rurales européennes ; enfin pour le mémorialiste, qui y retrouve l'écho de ses propres peines, cette vie reste l'illustration des censures et des interdits qui commandent aux "mœurs villageoises" car plus que le crime c'est la transgression que l'on punit, la volonté de l'Antougnou d'affirmer, dans une société figée, son droit au libre choix en refusant les règles de la morale commune.

Nourri par la tradition orale les récits se réfèrent aussi, sans cesse, à l'attestation du récit original qui les fonde ; en fixant dans un manuscrit - que très peu ont lu mais que tous prétendent connaître - les aventures de Pierre Sourgnès le scribe leur a assuré la survie. C'est de lui que se réclament toutes les versions, récupérant au passage les conflits et les luttes qui ont marqué le village, dans une volonté permanente d'affirmer l'originalité patrimoniale.

Parcourant les lisières du temps les auteurs mettent donc en lumière une dimension essentielle de l'ethnologie : la sensibilisation du présent.

Jean-Marie BOSCH.

Libres occitans, bibliographie trimestrielle du département de la Haute-Garonne, 92270 Bois Col... *** Prix de l'abonnement : France, 60 F, étranger, 70 F.

Cette revue trimestrielle en 34^e son neuvième numéro. Dans le numéro...

N.B. : Un de nos collaborateurs, Henri Laleman, surpris par l'expression "Maquens endroit lointain et inconnu" (p. 124 de l'ouvrage) a jugé

bon d'apporter une précision topographique : « Non, de mémoire cavaquoise Maquens ne fut jamais ce lieu lointain et inconnu. Tout d'abord j'accorderai une pensée à M. Etienne Guizard qui me révéla, près du domaine de la Providence, une haie en mauvais état, apparemment sans raison d'être, entre deux vignes du même domaine. En fait cette haie bordait un ancien chemin envahi par les ronces ; par ce chemin les cavanacois se rendaient à la rivière d'Aude en charrette traversant celle-ci à gué, un peu au-dessus de la chaussée, à cinq cents mètres environ de l'usine à drap où l'Antougnou aurait caché des armes.

Je pense que ce gué a de tout temps été emprunté par les habitants des deux villages, en particulier pour se rendre aux courses de chevaux dans la plaine de Maquens et aux fêtes estivales. En effet ma surprise fut grande lorsque M. Guizard m'apprit que deux de mes ancêtres avaient été enterrés en l'Eglise de Cavanac, l'une en 1760, l'autre exactement cent ans après ».

* * *

G. BAYSSAT : *Après la pause, la danse, la danse traditionnelle en Auvergne et Velay*, Vic-le-Comte, chez l'auteur, 1983.

Comme se plaisait à le répéter Alexandre Vialatte, si « les fourmis passent, les Auvergnats dansent ». Au long des siècles, aussi bien sur la terre battue des hameaux et des villages que dans les bals de barrière et les arrière-salles des bougnats parisiens, ils jouent donc du fifre et de la cabrette pour endiabler leurs bourrées.

Autant qu'une histoire de la danse dans son pays c'est une véritable somme que nous livre l'auteur, montrant, s'il le fallait que le vaste monde, après les volcans, est la seconde patrie des Arvernes.

Qu'il étudie l'évolution du répertoire ou qu'il livre ses réflexions sur l'essence chorégraphique c'est à toutes les facettes de l'ethnographie qu'il fait appel, passant de la description technique à l'analyse symbolique, scrutant les documents anciens, évoquant la renaissance ou le déclin des groupes folkloriques. Rien n'échappe à sa sagacité : les espaces de la danse, ses liens organiques avec les festins, les condamnations religieuses qu'elle suscite, ses dimensions sociales sont longuement décrits, la bourrée occupant, évidemment, un chapitre à elle seule. Qu'on y voit les vestiges de manifestations préhistoriques ou des fêtes des fous, l'année entière demeurerait, jusqu'il n'y a guère, profondément marquée par les danses, défi ou hommages aux dieux en même temps qu'exaltation des corps et du plaisir.

En somme un ouvrage d'importance par les perspectives qu'il ouvre et l'intérêt qu'il éveille.

Raymond PALIS.

* * *

Paule DUCONQUÉRÉ : *Racòntes del país dagtenc*, Préface d'Hélène GRACIA. Escola occitana d'estiu a Picapol, 1983.

P. Duconquére vient de faire paraître, sous ce titre, une suite de quatorze narrations dont l'action se déroule entre 1843 et 1932. C'est une agréable promenade dans un passé conté par sa grand-mère, décédée il y a cinquante ans. Authentiques récits de la vie agathoise, ces histoires ont une valeur documentaire, car elles nous renseignent sur les mœurs de l'époque, et, notamment, sur les faits marquants de la localité (un beau mariage, l'enterrement d'un riche propriétaire foncier, les agissements de quatre asociaux, les fabuleuses vendanges de 1875, les traditionnelles baignades du 15 Août au Grau-d'Agde, les processions à Notre-Dame de l'Agenouillade, les "cosses", vignes sablonneuses au bord de la mer) ; les travaux domestiques (avec les quatre lessives annuelles, les problèmes du séchage) ; la mode vestimentaire (le "sarret", le costume du communiant, la robe de la mariée, la tenue du capitaine au long cours, etc...) ; les pratiques culinaires (le "confiment", le "rata", les repas de fêtes et de noces). Le pèlerinage aux Saintes-Maries-de-la-Mer, en péniche par le canal du Midi, le talent de guérisseuse de la grand-mère de l'auteur sont encore à mentionner.

Ce livre, plus qu'une simple série de narrations, apparaît comme le témoignage et le reflet fidèle d'une époque où les ancêtres prouvaient qu'ils savaient s'amuser et se contenter de peu - période où, par exemple, les quatre kilomètres séparant Agde du Grau-d'Agde étaient parcourus en 2 heures.

Conçues sous le signe d'un triple amour : amour filial, amour du terroir et amour de la langue ; écrites dans un style vif, alerte, plaisant, agrémentées çà et là de proverbes, tournures et expressions locales, *Racòntes del país dagtenc*, ne sont point dépourvues d'humour et de tendresse.

En un mot, c'est une plaquette intéressante, et tout amoureux de l'idiome de ses aïeux y trouvera l'occasion d'enrichir ses connaissances.

Préfacé par Hélène Gracia, ce recueil d'histoires vécues comprend en outre quelques règles pour la compréhension de l'orthographe occitane, et un lexique recensant les termes locaux.

(101 pages, à commander au Cercle Occitan d'Agde, BP 103, Agde 34300, 25 F franco).

Christian CAMPS.

Libres occitans, bibliographie trimestrielle du domaine occitan, 1 rue des Bourguignons, 92270 Bois Colombes. Prix de l'abonnement : France, 60 F, étranger, 70 F.

Cette revue trimestrielle en est à son neuvième numéro. Dans le numéro 1 paru en 1981, Simone Drouin, directrice de la publication présente ses objectifs :

« Les études occitanes ne disposent plus, depuis 1973, de bibliographie spécialisée. Cette absence rend difficile toute recherche bibliographique postérieure à cette date.

“Libres occitans” prend donc le relais des bibliographies occitanes de J. Lesaffre, P.-L. Berthaud, J.-M. Petit et J. Taupiac, qui couvrent la période de 1919-1973. La revue se donne pour objectif de signaler trimestriellement les livres et les articles de revue qui paraissent sur la langue et la littérature occitanes, sur le folklore des pays d’oc, sur les spectacles qui font appel à la langue d’oc. Elle espère ainsi être l’instrument de travail qui manquait aux chercheurs et témoigner de la vitalité de ses manifestations.

Le domaine à couvrir est très vaste et certaines publications n’ont qu’une diffusion restreinte. “Libres occitans” accueillera toute suggestion et reste ouvert à toute proposition de collaboration. »

Cette excellente initiative mérite d’être connue et encouragée.

Mémoires de Pierre Corteiz :

A l’occasion du troisième centenaire de sa naissance, le 28 Juillet 1683 à Nojaret, les Mémoires de Pierre Corteiz vont être réédités. Prédicant pendant la période camisarde, il a raconté lui-même une bonne partie de sa vie itinérante. Il a laissé des mémoires, publiés au siècle dernier, dont les éditions sont depuis longtemps épuisées. La réédition de cet ouvrage a été réalisée à partir du manuscrit conservé à la Bibliothèque de Genève. Des notes et des reproductions de documents d’époque accompagnent le texte initial. En souscription au prix de 60 F, il peut être commandé chez : M. Jean-Louis Pantel - Vialas - 48220 Le Pont de Montvert.

Revue des Revues

Via Domitia, Langues et cultures du Sud de la France et du Nord de l'Espagne, 56 rue du Taur, 31000 Toulouse. Bi-annuel, n° 2 - 1982.

La plus grande partie de ce numéro est consacrée à une "Recherche sur les plus anciennes collections de proverbes gascons" présentée et annotée par Jean-Claude Dinguirard ; p. 3 - 126. Une contribution essentielle à la parémiologie des Pays d'Oc.

Quercy - Recherche, Boîte Postale 123, 46005 Cahors. Bimestriel, n° 51, mars-avril 1983.

Noté : la briqueterie-tuilerie de Boissières de 1847 à 1975 (M. Benejean, F. Don, J.L. Obereiner) p. 42 - 51 ; le calendrier de ménage et d'agriculture de P.L. de Besombes à la fin de l'ancien régime (J. Lartigaut) p. 60 - 65.

Cévennes (Encyclopédie des), Lucien André, 920 Trespaus, 30100 Alès. Almanach Cévenol n° 11.

Noté : une famille d'artisans cévenols, les Boisson de Mandagout (A. Durand Tullou) p. 7 - 42 ; le canton du Vigan il y a cent ans (A. Chabrol) p. 57 - 85 ; histoire des vers à soie en Cévennes (L. André) p. 121 - 140.

Causses et Cévennes, Club Cévenol, Chambre de Commerce, rue Michelet, 30100 Alès. Trimestriel, Tome XV, n° 1, 1983.

Ce numéro présente une série d'articles sur la flore des Cévennes, p. 3 - 21.

Gévaudan (Revue du), Société des Lettre, Sciences et Arts de la Lozère, 3 rue de l'Épine, 48000 Mende. Trimestriel, n° 4, 1982.

Noté : projet de recherche sur "Famille et Parenté chez les notables lozériens aux XIX^e et XX^e siècles".

Pays d'Oc (Connaissance du), Boîte Postale 1034, 34006 Montpellier Cedex. Bimestriel, n° 60, mars-avril 1983.

Noté : le pèlerinage de Saint-Gens, Vaucluse (R. Pécout) p. 36 - 41.

Boulegan, Les "Amis de Gréoux", 04800 Gréoux-les-Bains. Trimestriel, n° 28, 1983.

Noté : les Gens de Gréoux aux Faïenceries de Moustiers au XVIII^e siècle (B. Falque de Bezaure) p. 3 - 9.

L'Astrado, revisto bilengo de prouvenço, 2 rue Vincent-Allègre, 83000 Toulon. Annuel, N° 18, 1981.

Noté : lou rusticage dins lou terraire marsihes au siècle XIV dins lou cartabèu de Jan Blàsi, medecin dóu Rèi Roubert (P. Paul) p. 125 - 161.

* * *

Bourg - Argental (Association des Amis de), ancienne mairie, 42220 Bourg-Argental. Trimestriel, n° 50, printemps 1983.

Noté : un rebouteur, guérisseur célèbre Laurent Odouard dit Saint-Sabin, 1815-1886 (R. Bargeton) p. 15 - 24.

Etudes et documents, Centre Forézien d'Ethnologie, musée Alice Taverne, 42820 Ambierle. Semestriel, n° 5, 1983.

Numéro consacré aux fêtes et cérémonies calendaires dans le département de la Loire (R. Bouiller) 90 pages.

Vienne (Bulletin de la société des Amis de la), syndicat d'initiative, Cours Brillier, 38200 Vienne. Trimestriel, n° 78, fascicule 1, 1983.

Noté : traditions populaires dans la vallée du Rhône au début du XIX siècle, l'exemple de Loire-sur-Rhône (N. Cochard ; présenté par J.F. Grenouiller) p. 25 - 30.

Morvan (l'Almanach du), Lai Pouëlee, association pour l'expression populaire en Morvan, Boîte Postale 51, 58120 Château-Chinon. Année 1983.

Noté : les loups dans le Morvan, p. 58 - 102.

Centre-Ouest (Bulletin de la Société d'Etudes Folkloriques du), "la Tour de Biracq", Grandjean, 17350 St Savinien. Bimestriel, Tome XVII, 1 livraison janvier-février 1983.

Noté : un charivari en Saintonge (J. Daniel) p. 18 - 21 ; quelques remèdes et conjurations de deux notables campagnards au XVII siècle (J. Gay) p. 39 - 49.

Normandie (Annales de), Logis des Gouverneurs, château, 14000 Caen. Trimestriel, n° 2, juin 1982.

Noté : les premiers moulins à vent (R. Philippe) p. 99 - 120. Très important, extrait d'une thèse sur l'Energie au Moyen-Age : l'exemple des pays d'entre Seine et Loire de la fin du X siècle à la fin du XV siècle. Paris 1980, 828 p.

Revue des sciences sociales de la France de l'Est, Université des Sciences Humaines - C.R.E.S.S., 22 rue Descartes, 67084 Strasbourg Cedex. Annuel, n° 11, 1982.

Noté : messages et prières des pèlerins de Thierenbach (G. Herberich, F. Raphael) p. 3 - 46 ; jalons pour l'étude de l'humour judéo-alsacien (M. Klein-Zolty, F. Raphael) p. 86 - 122 ; les anabaptistes mennonites d'Alsace au XVIII et XIX siècles : mythe et réalité (M. N. Denis) p. 123- 154 ; les habitudes de consommation carnée à Hunawirh - Haut-Rhin (C. Mèchin) p. 183 - 204 ; les dictons calendaires revisités (P. Vogler) p. 205 - 239.

Ethnologie française, Musée des Arts et Traditions Populaires, 6 route du Mahatma Gandhi, 75116 Paris. Trimestriel, Tome 12, n° 4, octobre-décembre 1982.

Noté : la collection "description des Arts et Métiers" Etude des sources inédites de la Houghton Library Université Harvard (M. Jaoul, M. Pinault) p. 335 - 360 ; l'ébénisterie au Faubourg Saint-Antoine, tradition et transformations (O. Lunginbühl-Hargous) p. 361 - 372 ; les fours à pain dans le bocage normand (R. et S. Mathan) p. 373 - 386 ; enfants et femmes : paroles de ventre (M.O. Vervish) p. 387 - 392.

Tome 13, n° 1, janvier-février-mars 1983.

Noté : les marques de charpente (F. Calame) p. 7 - 24 ; l'architecture rurale dans l'histoire, l'exemple de la maison landaise (G. Collomb) p. 25 - 38 ; les métiers de la coiffure dans la première moitié du XX siècle (P. Gerbod) p. 39 - 46 ; un espace marchand à Paris, le carreau du Temple (M. Abélès) p. 47 - 60 ; l'image du clergé dans les proverbes français de la Renaissance (D. Rivière) p. 61 - 70 ; rencontres à Carcassonne du 28 au 31 mai 1982 Sur l'ethnologie occitane (J. Guibal) p. 91 - 94.

Etudes rurales, Laboratoire d'anthropologie sociale, Collège de France, 2 place Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05. Trimestriel, n° 86, avril-Juin 1982.

Noté : l'historien et la découverte de la fête aujourd'hui (M. Vovelle) p. 9 - 17 ; fête et commémoration en "Vendée militaire", 1814-1914, (C. Petitfrère) p. 19 - 32 ; famille, ménage paysan et mobilité de la terre et des personnes en Thimerais au XVIII siècle (B. Derouet) p. 47 - 56 ; quelques réflexions sur la situation de l'ethnologie en Pologne (L. Stomma) p. 93 - 101 ; l'ethnologie occitane, colloque de Carcassonne, 29 - 30 Mai 1982 (L. Assier-Andrieu) p. 103 - 106.

* * *

Ethnologie Europaea, revue internationale d'ethnologie européenne, Verlag Otto Scharwz et Co, Annastrasse 7, 3400 Göttingen. Volume XIII, n° 1, 1982/1983.

Noté : la recherche ethno-anthropologique en Sicile contemporaine et la "Bibliothèque des traditions populaires" de Giuseppe Pitri (A. Rigoli) p. 28 - 36 ; folklore studies and ethnoanthropological research in Italy : 1960 -1980 (P. Clemente) p. 37 - 52 ; moulins à marée en France (C. Rivals) p. 53 - 69.

Folklore Suisse, bulletin de la Société Suisse des traditions populaires, Institut Suisse de Folklore, 19 Augustinergasse, 4051 Bâle. Bimestriel, fascicules 4-5, 6, 1982.

Noté : fascicule 4-5, la fête des bergers d'Unspunnen, hier et aujourd'hui (U. Windish, F. Cornu) p. 53 - 60 ; fascicule 6, compte-rendu d'un colloque sur les traditions populaires et frontières linguistiques organisé par le centre de rencontres Waldegg à Soleure (W. Egloff) p. 85 - 89.

Enzyklopädie des Märchens, Handwörterbuch zur historischen und vergleichenden Erzählforschung. Walter de Gruyter, Berlin - New York, 1982, 288 colonnes ; 72 D.M.

Voici donc la quatrième livraison de la très importante *Encyclopédie du conte populaire* réalisée par une équipe internationale de haute réputation, animée par d'excellents ethnologues suisses et allemands. Ce dictionnaire se propose de traiter, selon l'ordre alphabétique, du champ entier des études sur les narrations populaires, orales et écrites, passées et présentes. Dans ce volume, consacré à la lettre E, nous trouvons ainsi côte à côte des articles traitant d'écrivains intéressés par la matière populaire (Erasmus), d'œuvres médiévales (*Erec et Enide* de Chrétien de Troyes), de catégories de l'analyse littéraire (Epopée, Episode), de thèmes attestés dans les littératures "populaires" ; Enlèvement, Tremblement de terre, Voyage terrestre des Dieux... Il faut noter aussi le très important article de Lutz Röhrich consacré à Erotisme et Sexualité, il s'appuie sur une bibliographie internationale tout à fait à jour. Le chantier ouvert par l'*Enzyklopädie des Märchens* est vaste mais nous pouvons d'ores et déjà affirmer que la réussite est totale ; l'œuvre va, sans conteste, devenir un instrument de référence indispensable à tout chercheur intéressé par le domaine immense des narrations "populaires".

Annikki Kaivola-Bregenhøj.

The nominativus Absolutus Formula - one syntactic-semantic structural scheme of the finnish Riddle Genre.

Helsinki, Academia scientiarum Fennica, Folklore Fellows communications, n° 222, 1978.

Signalons, un peu tardivement, ce travail sur les devinettes finnoises dont l'auteur esquisse une approche sémantique très savante mais limitée aux propriétés formelles du genre, à sa rhétorique interne. C'est là une voie d'approche de ce genre de littérature orale. Une bibliographie complète son analyse.

Le G.A.R.A.E. réédite Auguste Fourès :

«La Gueuserie, Coureurs de grands chemins et Batteurs de pavés»

Bateleurs, vagabonds, monstres de foires, marchands ambulants... la mode est ancienne qui, depuis Villon, dépeint en de pittoresques tableaux le spectacle des rues : de Paris à Barcelone, en passant par Rome ou Londres d'innombrables feuilles volantes dressent, jusqu'au XIX^e siècle, l'inventaire coloré des cris de la ville et des petits métiers.

Dans le droit fil de cette tradition A. Fourès, lui, dessine la mosaïque de la marginalité languedocienne du siècle passé, fascinant miroir de rêves évanouis où se croisent humbles et hâbleurs, précaires artisans et magnifiques charlatans, silhouettes typiques et figures d'originaux, confondus dans l'exotisme de la cité, nomades du quotidien à la lisière de toutes les normes : ainsi défilent dans La Gueuserie - ouvrage essentiel paru en 1889 et aujourd'hui introuvable - le brûleur de vin, les chansonniers, les montreurs de saints mais aussi le nègre qui mange du feu, l'homme aux gifles, la femme-Hercule... sur les éblouissants tréteaux de l'éphémère et du temps aboli.

A Fourès, né et mort à Castelnaudary (1848-1891) est considéré, à juste titre, comme l'un des plus grands poètes languedociens du XIX^e siècle; émule de Mistral il fut le chanteur prestigieux de l'Occitanie centrale, animant de toute son énergie un félibrige qu'il voulait fédéraliste et libertaire. Si sa production poétique est bien connue on ignore souvent qu'il fut aussi un ethnographe talentueux laissant une œuvre considérable dispersée dans diverses revues : coutumes alimentaires, jeux des enfants, contes traditionnels... rien de ce qui faisait la vie populaire du Lauragais ne lui est resté étranger.

La Gueuserie constitue le premier des deux volumes de l'œuvre ethnographique de A. Fourès que le Groupe Audois de Recherche et d'Animation Ethnographique se propose de publier.



BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Souscrit à la réédition de La Gueuserie, Coureurs de grands chemins et Batteurs de pavés (un volume de XI + 165 pages) 60 francs franco.

La souscription sera close le 30 Juin 1983.

Ci-joint mon règlement adressé à :

G.A.R.A.E.
91, rue Jules Sauzède
11000 CARCASSONNE

Si à cette date le montant des souscriptions était insuffisant, cette réédition serait annulée et les souscripteurs remboursés.

*La revue signalera tous les ouvrages
qui lui seront envoyés.*

*Les envois et la correspondance concernant
la rédaction doivent être adressés à :*

*FOLKLORE Maison Mot
91, rue Jules Sauzède - 11000 Carcassonne*

